

AIR LIQUIDE - PROJET USINE FUTURE

Numéro : 1 Date de dépôt : 27/08/2021 Heure de dépôt : 18:25 Valide : Modéré :
Observation : TR: RE : NOUVELLE USINE DE GAZ

De : henri le roy
Envoyé : jeudi 26 août 2021 12:13
À : joelle.godefroid : projet-usine-future-saintousteumone@enquetepublique.net
Cc : Marye JALABERT : chrystie95@hotmail.fr
Objet : Re: RE : NOUVELLE USINE DE GAZ

Concernant l'enquête publique Air Liquide et Saint-Ouen l'Aumône.

Merci Joëlle de votre message. Voici en P.J le seul lien qui fonctionne sur la page
<https://www.ville-pontoise.fr/article/enquete-publique-societe-air-liquide-france-industrie-zac-bethunes-saint-ouen-laumone>
Je vous laisse le loisir de mesurer les efforts produits par la puissance publique pour informer les citoyens et les associer à l'action publique.
Je mets en copie l'autorité publique avec le naïf espoir que ce message assure leur dire à quel point leur attitude est scandaleuse.
Bien à vous,
Henri Le Roy
07 51 88 04 81
collectif-seine-78-95.fr

Le jeu. 26 août 2021 à 11:56, joelle.godefroid > a écrit :
Je te remercie Marye Christine.
C'est très sérieux en effet.
A toutes fins utiles, voici le lien qui facilite la démarche (qui peut être dématérialisée) :

<https://www.ville-pontoise.fr/article/enquete-publique-societe-air-liquide-france-industrie-zac-bethunes-saint-ouen-laumone>

En cherchant, j'ai trouvé par hasard que le maïe a l'intention, et je ne m'abuse, de réduire le périmètre classé autour de l'église -ce qui permettra de construire davantage. Je suppose : <https://herblaysurSeine.fr/mon-quotidien/l'aménagement-du-lanfloire/procedures-evolution>

De : Marye JALABERT
Envoyé le : mercredi 26 août 2021 13:19
À : Béarnard Christine; Collectif Seine Henri I Leroy
Objet : NOUVELLE USINE DE GAZ

Bonjour

AIR LIQUIDE - PROJET USINE FUTURE

Jé vous fais passer une information importante pour notre environnement:
Il y a une enquête publique à Herbilly et dans les communes voisines, sur un projet d'usine de conditionnement de gaz industriel d'Air Liquide à St Ouen L'Aumône. Il faut y envoyer le maximum de monde car nous avons déjà des risques importants avec l'usine d'Achères classée Seveso « haut risque ».
Sans compter les incendies récents chez Cogelrad à Saint Ouen l'aumône, nous avons déjà 10 sites classés Seveso sur le Val d'Oise, 37 sur l'IDee, 4 en Seine St Denis, 13 dans les Yvelines. Et l'usine de bio gaz à Achères dont personne ne parle...
Il faut vraiment se mobiliser pour qu'Air Liquide aille voir ailleurs.
Merci d'activer vos réseaux.
Marye Christine Jalabert

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Ville :

Email : registre@publilegal.fr

Téléphone :

Fichier :

AIR LIQUIDE - PROJET USINE FUTURE

Numéro : 2 Date de dépôt : 09/09/2021 Heure de dépôt : 21:40 Valide : Modéré :

Observation : ENQUÊTE PUBLIQUE SOCIÉTÉ AIR LIQUID

?

?Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur l'autorisation d'installation d'une usine classée SEVESO sur le territoire de la commune de Saint Ouen l'Aumône il nous est demandé de formuler notre avis.

Le projet concerne la réindustrialisation d'une friche industrielle de 5 Ha, par l'entreprise AIR LIQUID pour y stocker notamment : des gaz inflammables comprimés (hydrogène, méthane), des gaz inflammables liquéfiés (propylène, propane, éthylène), des gaz toxiques (ammoniac), des gaz combustibles (protoxyde d'azote, oxygène) et des gaz inertes (azote, argon, dioxyde de carbone, hexafluorure de soufre). Cette nouvelle usine automatisée regroupera les activités des sites actuels d'Air liquide France Industrie du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) et de Grand-Quevilly (Seine-Maritime).

Fort des enseignements tirés des catastrophes industrielles de l'usine AZF de Toulouse et de l'usine LUBRIZOL à Rouen, toutes les deux classées SEVESO (lesquelles pour AZF avaient entraîné le décès de 31 personnes et provoqués 2500 blessés ainsi que des dommages matériels considérables) Agir Pour Bessancourt dénonce l'inconséquence des politiques publiques qui autorisent l'implantation d'usines SEVESO à moins de 200 m d'habitations et demande sur cette question la mise en œuvre de moratoires. D'autant que sur le seul Val d'Oise 10 sites sont déjà classés SEVESO.

En l'espèce et parce que cette implantation nouvelle de l'entreprise AIR LIQUID fait peser de par sa proximité avec les zones d'habitation un danger réel sur les habitants, Agir Pour Bessancourt donne un avis défavorable à ladite implantation.

De surcroît le caractère illisible pour un lecteur non averti du résumé non technique de l'étude de dangers produit par l'entreprise AIR LIQUID soulève tout naturellement de notre part une défiance vis à vis du projet.

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Email : elie.domergue@laposte.net

Fichier : 3540602100000024embeddedImage

Ville :

Téléphone :

AIR LIQUIDE - PROJET USINE FUTURE

Numéro : 3 Date de dépôt : 15/09/2021 Heure de dépôt : 16:01 Valide : Modéré :

Observation : Madame, Monsieur,

L'implantation de cette nouvelle entreprise (AIR LIQUID - conditionnement de bouteilles de de gaz) classée SEVESO à proximité d'habitations représente un réel danger pour les habitants.

L'incendie en juin 2019 de l'usine de la Cogefred prouve que ces installations ne sont pas à l'abri d'accidents.

Les exemples de graves incidents ne sont pas anodins : usine AZF de Toulouse (des personnes sont décédées !), LUBRIZOL à Rouen (la pollution engendrée), pour que ce type d'activité ne soit plus implantée à proximité d'habitations et concentrées dans des zones d'activités.

Je ne peux que m'inquiéter de cette nouvelle installation dans la zone d'activité de Saint Ouen l'Aumône, déjà bien pourvue en usines dangereuses.

Comment peut-on persister à implanter ses installations proches d'habitations ?

A mettre la vie des habitants en danger ?

Pourquoi n'apprenons-nous pas de nos erreurs ?

Je ne peux avoir qu'un avis défavorable à l'implantation de cette nouvelle usine.

Je vous remercie de la prise en compte de mon avis.

Nom : SAVVA

Adresse :

Cedex :

Ville : BESSANCOURT

Email : timya@hotmail.com

Téléphone :

Fichier :